

A.S.F.A.

*A l'attention de Madame Aurélie DEBAUGE
Présidente de la commission sociale de l'ASFA
152, avenue de Malakoff
75116 Paris*



Paris, le 2 mai 2022

Objet : Demande d'actions sécurité tracé

Madame la Présidente de la commission sociale,

CFE-CGC Autoroutes est en deuil avec l'accident chez nos collègues d'AREA et cela pour la seconde fois en France dans un délai très court. Cette situation renforce nos responsabilités réciproques : Personnels sur le terrain, Manageurs que nous sommes, Directions des S.C.A., ASFA.

A minima, nous avons deux points communs :

-  Penser « social » au quotidien,
-  Lutter pour rester en vie, ce qui est plus fort que de simplement parler « sécurité ».

Sur ces deux fondements, nous estimons que le passage à l'action devient nécessaire, cela dans des proportions bien supérieures à nos constats passés. De notre côté, encore en début de période Covid, nous avons transmis des éléments factuels à Madame la Ministre des Transports sur la base de ce que nous ne croyons pas être devenue une fatalité et encore moins une habitude du quotidien au niveau de votre instance (heurts de matériels, procédures en expérimentation non passées en règles, présence des forces de l'ordre, pas de formation universelle pour les salariés travaillant sur le tracé...)

Si CFE-CGC reste une organisation syndicale catégorielle, le collège exécution n'est pas celui que nous accompagnons. Cependant, lorsque nous arrivons à des salariés frappés par la mort ou le handicap à vie, impensable de ne pas revendiquer. Nous n'oublions pas non plus que les manageurs ne travaillent pas tous dans des directions supports, très nombreux sont ceux qui agissent au quotidien sur le tracé, aux côtés des équipes. **Admettre ces morts serait un précédent inqualifiable !**

La CFE-CGC Autoroutes attend de vous **une rencontre à titre conservatoire de la sécurité des salariés autoroutiers** pour qu'ensemble nous établissions un plan d'actions réactives et un renouveau du lobbying auprès du Gouvernement.

Nous vous remercions par avance de répondre positivement à cette requête et vous prions d'agréer, Madame la Présidente de la commission sociale, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Référent CFE-CGC Autoroutes à l'ASFA

Patrick FABREGAS